



Assises des déchets 2017 - 27/28 septembre 2017, Nantes

Les déchets du BTP au cœur des débats !

Le BTP, important producteur de déchets, est la priorité numéro 1 du Plan national de prévention des déchets. Les acteurs en amont de la filière du bâtiment, maîtres d'ouvrage, architectes se mobilisent pour explorer de nouvelles pistes notamment l'éco-conception. Une thématique d'actualité qui sera mise en avant les 27 et 28 septembre prochains lors des Assises des déchets à Nantes.



En 30 ans, les Assises des déchets se sont construit une place à part. Cet événement est unique dans l'univers des déchets, désormais seules assises d'envergure nationale totalement consacrées à ce sujet. **Leur 14^e édition se déroulera les 27 et 28 septembre 2017 à Nantes.**

Les Assises des déchets se tiennent donc pendant deux jours à Nantes, réunissant plus de 600 personnes. Organisées sous une forme associative originale, elles regroupent les contributions matérielles et les propositions thématiques de pratiquement toutes les parties prenantes du déchet, qu'elles soient publiques, privées ou associatives, nationales ou locales.

Deux jours pour dialoguer et innover

La première journée - mercredi 27 septembre - est consacrée à des ateliers techniques d'actualité, à des échanges et des partages d'expériences privées ou publiques, souvent au-delà du territoire national. Cette journée sera enrichie d'un forum et de présentations d'innovations techniques ou sociétales

La seconde journée - jeudi 28 septembre - sera celle des séances plénières avec d'une part, une présentation des évolutions politiques et réglementaires, nationales et européennes, en

matière de prise en charge et de traitement des déchets et, d'autre part, un point d'actualité environnemental où de grands témoins aborderont la problématique : "Préserver la mer de nos déchets". L'événement sera clôturé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Zoom sur l'atelier « Déchets du BTP : les acteurs s'organisent »

À l'horizon 2020, la loi de Transition énergétique vise une valorisation à 70 % des déchets « inévitables » : les efforts portent principalement sur le plus gros flux, les déchets inertes, au détriment des déchets du second œuvre encore peu valorisés : le diagnostic réglementaire avant déconstruction, la déconstruction sélective pour réintégrer des produits de qualité dans des boucles d'économie circulaire, la création de nouvelles filières sont des priorités pour améliorer significativement la gestion de ces déchets. L'atelier aura lieu le **mercredi 27 septembre, de 16h15 à 17h45**, piloté par Annie Perrier-Rosset, chef de projet environnement EDF, co-piloté par Erwan Le Meur, directeur général adjoint de Paprec Recyclage et Muriel Olivier, directrice des affaires publiques de Veolia.

Découvrir le programme de l'atelier

Pour en savoir plus : cliquez sur l'article « Recyclage des déchets du BTP : un chantier collectif »

Inscription et informations pratiques : www.assises-dechets.org/fr/assises-2017/infos-pratiques

